



Pasquier Nicolas, Berset Christel

Pourquoi l'expérimentation avec des animaux de laboratoire se poursuit-elle dans le Canton de Fribourg ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 28.06.24

Dépôt

Les dépositaires de cette question sont inquiets – ainsi qu'une majorité de la population comme le montre un récent sondage¹ – de la situation dans laquelle se trouvent les animaux de laboratoire dans le Canton de Fribourg. C'est pourquoi les signataires posent les questions suivantes :

1. Le nombre d'animaux qui subissent des expériences dans les laboratoires suisses ne baisse pas : depuis 1996. Il fluctue entre 556 000 et 760 000 par an². Dans le Canton de Fribourg, entre 8000 et 9000 animaux sont utilisés chaque année. En 2022, 4005³ animaux ont subi des expériences à l'Université de Fribourg, dont 15 primates.
 - > Comment expliquer que le nombre d'animaux utilisés dans des expériences augmente de manière permanente dans le secteur public, alors qu'il diminue dans le secteur privé, et ce malgré les 3R⁴ (Reduce, Refine, Replace) ?
2. Au cours des dernières années, la recherche sans animaux a fait des progrès remarquables malgré des subventions marginales. Les modèles in vitro (dans l'éprouvette) et in silico (dans l'ordinateur) sont de plus en plus complexes⁵. Les effets secondaires de nouveaux médicaments peuvent être prédits avec beaucoup plus de précision sur des cellules humaines⁶. En parallèle, la littérature scientifique⁷ indique que plus de 90 % des molécules testées avec succès sur des animaux échouent aux essais cliniques sur l'humain.
 - > Comment l'Université de Fribourg tient-elle compte de ces avancées, ainsi que des chiffres indiquant que l'expérimentation animale n'est pas un bon modèle pour l'être humain ?
3. Les impôts financent l'expérimentation animale en Suisse à hauteur de plus de 100 millions de francs par année selon les estimations⁸. Les méthodes de remplacement sont, en revanche, très peu soutenues financièrement par les fonds publics.
 - > Quelle est la situation à l'Université de Fribourg ? Quelle somme est allouée chaque année pour développer et implémenter les méthodes n'ayant pas recours aux animaux ?
4. Les animaux dits « excédentaires » sont ceux qui sont élevés dans le cadre de l'expérimentation animale, mais qui ne sont finalement pas utilisés dans un projet de recherche car ils n'ont pas les bonnes caractéristiques génétiques. Ils sont généralement tués.

1 <https://www.eurogroupforanimals.org/files/eurogroupforanimals/2023-03/1881%20Infographic%20%20-%20Animals%20for%20Scientific%20Purposes%20-%20Switzerland%20%28FR%29.pdf>

2 https://www.blv.admin.ch/dam/blv/fr/dokumente/tiere/tierversuche/bericht-tierversuchsstatistik-2022.pdf.download.pdf/FR_Bericht_Tierversuchsstatistik_2022.pdf

3 <https://www.unifr.ch/universitas/fr/editions/2024/allemande/plus-de-transparence-pour-plus-de-confiance.html>

4 <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/tierversuche/3r-prinzipien.html>

5 <https://www.nature.com/articles/s43586-022-00118-6>

6 <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/agt2.197>

7 <https://www.livescience.com/46147-animal-data-unreliable-for-humans.html>

8 <https://www.lscv.ch/mise-en-consultation-publique-du-financement-de-la-recherche-suisse/>

Selon la statistique de l'OSAV⁹ près de 1,3 million d'animaux de laboratoire ont été élevés ou importés en Suisse en 2021. Sur ce total, environ 820 000 n'ont pas pu être utilisés pour des expériences. La plupart d'entre eux étaient des animaux dit « excédentaires » ou « surnuméraires » et ont été tués.

- > Combien d'animaux dits « surnuméraires » sont tués chaque année en lien avec les expériences menées dans le Canton de Fribourg ?
 - > De quelles espèces animales s'agit-il en détail ?
 - > Qu'est-ce que l'Université met en place pour limiter ce nombre ?
 - > Existe-t-il des possibilités pour ces animaux d'être adoptés en fin d'expérience ?
5. Les Hautes écoles de Fribourg et Zurich sont les seules à utiliser des primates dans les laboratoires.
- > Combien d'heures par jour et combien de jours par semaine les singes sont-ils soumis aux expériences ?
 - > Y a-t-il des privations d'eau ou de nourriture ?
 - > Qu'est-ce que l'Université de Fribourg met en place pour limiter au maximum et remplacer au plus vite le recours à ce type d'expériences ?
6. Selon une récente enquête d'Envoyé spécial¹⁰ « A l'île Maurice [...] des macaques sont élevés dans des sites spécialisés ou capturés dans la forêt pour servir de cobayes dans les laboratoires européens. »
- > D'où viennent les singes utilisés à l'Université de Fribourg ? D'où viennent leurs parents et grands-parents ?
 - > Sait-on si certains animaux viennent de captures faites à l'Île Maurice ? Comment connaître les conditions de leur éventuelle importation ?
 - > Combien coûte l'importation d'un singe pour l'Université ?
7. En 2010, on apprenait, grâce à un postulat¹¹ de la Commission des pétitions, que les singes suisses dits " surnuméraires " étaient euthanasiés.
- > Combien de singes dits " surnuméraires " ont été euthanasiés ces dernières années à Fribourg ?
8. Sauf de très rares exceptions, la quasi-totalité des animaux sont tués à la fin des expériences. Les animaux utilisés en laboratoire ne meurent pas sans souffrance : le gazage au CO₂ irrite les voies respiratoires et déclenche des douleurs, de la détresse respiratoire et de l'anxiété¹² .
- > Les animaux tués en fin d'expériences dans les laboratoires de l'Université de Fribourg sont-ils tous gazés au CO₂ ? Sinon quelle autre méthode est utilisée ?
 - > Que fait l'Université de Fribourg pour trouver d'autres méthodes moins cruelles ?

9 <https://www.tv-statistik.ch/fr/animaleries/>

10 <https://www.france.tv/france-2/envoye-special/5005663-recherche-le-sacrifice-des-singes.html>

11 https://www.parlinfo.fr/ch/fr/politbusiness/?action=showinfo&info_id=29944&uuid=69921e7fc1cd401b95fb4a7240d14e93

12 <https://bit.ly/infos-SCNAT>

9. Il n'est pas simple de trouver des informations claires et complètes sur la composition de la Commission cantonale pour les expériences sur les animaux.
- > Sur les 9 membres actuels, quelles sont les personnes qui représentent les associations de protection des animaux ?
 - > Quel est le processus de sélection des membres et en particulier des personnes qui sont actives dans les associations spécialisées dans la défense des animaux dits " de laboratoire " ?
 - > La commission a-t-elle la possibilité de mettre un terme à une expérience qui pose des problèmes éthiques ? Sinon, quelle est l'autorité cantonale qui détient cette compétence décisionnelle ?
 - > Combien de demandes d'autorisation ont-elles été refusées chaque année ?

Nous remercions le Conseil d'Etat de répondre à nos questions.
